

LA VIOLENCE CONJUGALE C'EST QUOI ?

“ Ensemble d'actes violents qui peuvent se répéter et risquent de s'aggraver dans le temps ”

La violence peut exister dans toute relation amoureuse de couple (mariage, concubinage, PACS, ex-conjoint(e), ex-concubin(e)...) C'est un comportement inacceptable et puni par la loi.

DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES

- ⇒ **Psychologiques** : humiliations, dénigrement, harcèlement, chantage, interdictions, cyberharcèlement, «raids numériques» sur les réseaux sociaux...
- ⇒ **Verbales** : insultes, cris, menaces, ...
- ⇒ **Économiques** : privation de ressources financières...
- ⇒ **Physiques** : coups, brûlures, bousculades, agressions avec ou sans armes, ...
- ⇒ **Sexuelles** : viols, pratiques imposées ou dégradantes, relations sexuelles contraintes, ...
- ⇒ **Cyber violences** : contrôles des téléphones, harcèlement par multiplication des SMS et des mails, obligation de partager codes et mots de passe, mise en place de logiciels espions, menace de diffusion d'images intimes...
- ⇒ **Autres formes de violence possibles** : Entrave aux soins ou aux démarches administratives, administration de substances nuisibles, désinformation, harcèlement de rue, voyeurisme...

DÉMARCHES CONSEILLÉES

Vous avez des droits à défendre :

Déposer plainte dans un commissariat de police, dans une gendarmerie ou par écrit auprès du Procureur de la République.

*Faire établir par un médecin un **certificat médical** descriptif avec le nombre de jours d'Incapacité Totale de Travail (ITT).*

Recueillir des photos, des témoignages écrits, datés et signés de votre famille, vos amis, vos voisins.

Mettre en lieu sûr :

Les documents officiels ou importants : Livret de famille, papiers d'identité, passeports, titres de séjours, ...

Les éléments de preuve : Les témoignages, photos, dépôt de plainte, décisions de justice.

Vous avez le droit de vous réfugier, que vous soyez marié(e) ou non, dans votre famille, chez des connaissances, dans un foyer et, d'emmener avec vous vos enfants même s'ils sont mineurs.

L'AUTEUR DES FAITS PEUT DANS CERTAINS CAS ÊTRE OBLIGÉ DE QUITTER LE DOMICILE FAMILIAL.

**Des professionnels mobilisés
contre les violences conjugales
sur le secteur de**

**MOSELLE CENTRE - MORHANGE
PAYS DU SAULNOIS**



**EN PARLER.
C'EST DÉJÀ AGIR**



COORDONNÉES NATIONALES

- ⇒ Violences femme info (appel gratuit 7 jours/7, 24h/24) 39 19
- ⇒ <http://arretonslesviolences.gouv.fr>
- ⇒ SOS viols femmes informations (appel gratuit)
Du lundi au vendredi de 10h à 19h 0800 05 95 95
- ⇒ Violence Numériques 30 18
- ⇒ Allo Service Public 39 39
- ⇒ Numéro unique de l'accès au droit 30 39
- ⇒ Enfance en danger (appel gratuit) 119
- ⇒ Écoute violences femmes handicapées 01 40 47 06 06
- ⇒ Pour les auteurs "J'arrête d'être violent" 08 019 019 11
- ⇒ Portail de signalement :
www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr
www.service-public.fr/cmi

SÉCURITÉ - DÉMARCHES INFORMATIONS JURIDIQUES

- ⇒ Brigades de gendarmerie
Albestroff 03 87 01 60 61
Château-Salins 03 87 05 10 29
Dieuze 03 87 86 05 78
Fénétrange 03 87 07 60 08
Morhange 03 87 86 18 44
- ⇒ Maison de Justice et du Droit (MJD) de Faulquemont
3 Allée Renée Cassin 03 87 90 00 22
Consultations juridiques (avocat, notaire) et informations juridiques sur RDV
- ⇒ Ordre des Avocats du Barreau de Metz
Palais de Justice, 3 Rue Haute Pierre, Metz 03 87 76 16 00
- ⇒ Point-Justice de Château-Salins
Maison de l'Etat, 6 Rue de Nancy 03 87 05 10 22
Consultations juridiques (avocat, notaire) et informations juridiques sur RDV
- ⇒ CIDFF Metz-Thionville
Association d'aide aux victimes, informations juridiques gratuites : 03 87 76 03 48
Permanences sur RDV
MJD de Faulquemont 03 87 90 00 22
PAD Château-Salins 03 87 05 10 22
Tribunal de proximité de Sarrebourg, 52 Avenue Clémenceau 03 87 76 03 48
France Service Delme, Rue Maurice Vautrin 03 87 41 01 28
- ⇒ CIDFF Moselle Est
Informations juridiques gratuites, aide aux victimes - Sur rendez-vous
France Services de Morhange, Hôtel Communautaire
2 Rue de Pratel 03 87 05 07 91

HÉBERGEMENT D'URGENCE

- ⇒ 115 (numéro gratuit) : Dispositif mobile spécifique aux violences conjugales

- ⇒ Ou contacter son assistante sociale

NUMÉROS D'URGENCE

- ⇒ Services d'urgence - numéro d'appel unique européen, valable dans l'Union européenne : 112
- ⇒ Urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15
- ⇒ Pompiers : 18
- ⇒ Police/Gendarmerie : 17
- ⇒ Alerte par SMS et appel d'urgence notamment pour les sourds et malentendants : 114

Ces cinq numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

SOINS

Vous vivez une situation difficile, les professionnels du CMP vous proposent une écoute un soutien dans leur services sur rendez-vous.

- ⇒ Centre Médico-psychologique (CMP) Adulte
181 route de Loudrefing, Dieuze 03 87 05 98 80
Du Lundi au vendredi de 9h à 17h
15 rue Poincaré, Morhange 03 87 05 01 40
Les lundis, mercredis et vendredi de 9h30 à 16h30
1 Place de l'Hôtel de Ville, Faulquemont 03 87 29 29 60
Du lundi au vendredi de 9h à 17h
- ⇒ Centre Médico-psychologique (CMP) Enfants et Adolescents
490 Chemin Royal, Dieuze 03 87 05 00 95
Du lundi au vendredi de 9h à 17h - Consultations médicales, psychologiques, sociales, infirmières sur rendez-vous

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO SOCIAL

- ⇒ Centre Moselle Solidarités
Polyvalence de secteur (assistants sociaux) et service de Protection Maternelle et Infantile (concerne enfants et femmes enceintes)
Maison du Département, Rue de la Tuilerie, Châteaux-Salins.... 03 87 21 47 00
- ⇒ France Services de Morhange
Accueil et Orientation (Centre Moselle Solidarités)
Hôtel Communautaire
2 rue de Pratel, Morhange 03 87 05 07 91
- ⇒ MJC Centre Social Jacques Prévert à Dieuze
Accueil et Orientation
Impasse Jean Laurain, Dieuze 03 87 86 97 41
- ⇒ Assistantes Sociales de l'éducation nationale
Présentes dans certains collèges ou lycées de vos enfants
- ⇒ Centre communal d'action sociale (CCAS)
Châteaux-Salins 03 87 05 10 52
Dieuze 03 87 86 94 22
Insming 03 87 01 60 04
Maizières-les-Vic 03 87 86 68 57
Vic-Sur-Seille 03 87 01 14 14

SOUTIEN INDIVIDUEL

- ⇒ Association CMSEA/Espoir
Permanences téléphoniques les lundis et jeudis de 9h à 11h et de 13h30 à 16h00, les mardis de 13h30 à 16h00
Et sur rendez-vous 03 87 84 83 29
- ⇒ Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans
Permanences à Dieuze 03 87 05 81 30
Châteaux-Salins 03 87 05 80 84
Morhange 03 87 05 07 91
- ⇒ Centre de Planification ou d'Education Familiale (CPEF)
Maison du département
2 Rue de la Tuilerie à Château-Salins 03 87 37 83 35
Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 17h.
Ouvert les 1^{er} et 3^{ème} mercredi après-midi du mois
- ⇒ Permanences Inform'elles à Dieuze
Sur rendez-vous 03 87 35 05 64
- ⇒ Maison de Protection des familles (MPF 57)
Accompagnement, Information, Prévention
2 Rue Albert Bettanier, 57070 Metz 03 87 56 21 88

**Parce que chaque parcours est différent, faites appel au service de votre choix.
Avec votre accord, d'autres partenaires pourront être sollicités.**